



Procès-verbal du deuxième conseil d'école

10 février 2026

<u>Présents:</u>	<u>Excusés :</u>
<ul style="list-style-type: none">– Mme Delphine HAYES, Directrice de l'école– Mme Mélanie Gaignerot, enseignante C1– Mme Anne-Claire Thirard, enseignante C2– Mme Catherine COURT-FORTUNE, enseignante C3– M. Vincent JAUTROU, enseignant C4– Mme Verdier Marjorie, enseignante C5– Mme Justine BRAULT, enseignante C6– Mme Annabel AUCLERCQ, enseignante C7– Mme Josiane Le BRONEC, 1^{ère} adjointe– Mme Anne-Claire Thérette, parent élu (FCPE)– Mme Céline Picot, parent élu (FCPE)– Mme Camille Leclerc, parent élu (FCPE)– M. Simon Le Lièvre, parent élu (FCPE)	<ul style="list-style-type: none">– Mme Valérie VIGOUROUX (I.E.N.)– M. Jean-Christophe GASSOT (Maire)– Mme Audrey GOUYETTE, directrice ALSH maternelle– M. Didier CLETY, enseignant C5

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Ecole
2. Secrétariat
3. Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026
4. Vote électronique
5. Sécurité des élèves et du personnel
6. Partenariat école-mairie (budget-travaux-ATSEM)
7. Réorganisation du départ vers le périscolaire
8. Projets pédagogiques
9. Questions diverses
10. Date du prochain Conseil d'Ecole

❖ Ouverture de la séance : 18h30

- Les membres du conseil se présentent et précisent leur fonction
- Mme Hayes, directrice de l'école, présente l'ordre du jour

Point n°1 : Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Ecole

La directrice soumet le procès-verbal du conseil d'école du 4/11/2025 à l'approbation du conseil.

Remarques et décisions du conseil :

- *Tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal.*
- *Le procès-verbal du conseil d'école du 4/11/2025 est adopté à l'unanimité*

Point n°2 : Secrétariat

Mme HAYES et Mme AUCLERCQ rédigent le procès-verbal.

Mme HAYES précise que le procès-verbal du Conseil d'école sera envoyé par mail aux membres du conseil d'école pour relecture et validation puis il sera affiché dans le hall de l'école et diffusé sur prim'OT aux parents d'élèves de l'école.

Point n° 3 : Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026

Les inscriptions pour la rentrée 2026 sont en cours. Sont concernés par les inscriptions : les enfants en âge d'entrer en PS (nés en 2023), les enfants qui seront scolarisés au CP et les nouveaux arrivants dans la commune. Une information a été adressée aux familles via prim'OT et sur le site de la mairie. Les familles peuvent déposer leur dossier d'inscription en mairie jusqu'au 27 février 2026. Les inscriptions seront toujours possibles après cette date.

Mme Hayes présente les effectifs prévus à ce jour pour la rentrée de septembre 2026 :

	PS	MS	GS	Total	Moyenne par classe (6 classes)	Moyenne par classe (7 classes)
Prévisions Rentrée 2026	53	45	62+2 maintiens	162	27	23,14
Remarques	1 demande de dérogation	1 demande de dérogation		164	27.33	23.43

Mme HAYES rappelle que l'ouverture de la 7^{ème} classe est provisoire et que l'école sera concernée par la carte scolaire pour confirmer l'ouverture ou revenir à une configuration à 6 classes. Elle précise que la carte scolaire sera connue après les élections municipales.

Remarques et décisions du conseil :

Mme Le Bronec demande d'où viennent les dérogations. Elle précise qu'il y aura 157 élèves en moins sur la circonscription et informe que l'inspectrice soutient le maintien de la 7ème classe.

Monsieur Jautrou souligne qu'un enseignement avec des classes de 30 élèves serait plus compliqué qu'avec une classe de 24 élèves, c'est un point important à prendre en compte. La mairie a entendu l'argument. Les parents demandent si nous faisons remonter nos difficultés à l'inspection quand nous avons des élèves avec besoins spécifiques.

Mme Hayes précise que les chiffres et les critères relatifs au public de l'école sont communiqués lors de l'enquête concernant la carte scolaire auprès des syndicats mais elle rappelle que notre école accueille un public plutôt favorisé.

Point n° 4 : vote électronique

La demande de mise à disposition d'un outil de vote pour les élections de représentants de parents d'élèves a appelé le Service de Sécurité et de Protection des Données à rendre un avis sur différentes solutions. Les outils suivants ont été validés :

- **Balotilo dans sa version payante sécurisée (<https://www.batolilo.org/fr>)**
- **Gedivote, application payante (<https://gedivote.fr/solution/vote-en-ligne>)**
- **Votil, de l'éditeur Edifice intégré dans la version One adossée à l'offre académique proposée aux communes pour l'ENT premier degré Prim'OT**

Mme Hayes propose aux membres du conseil d'école de choisir l'outil de vote électronique souhaité pour les prochaines élections de représentants de parents d'élèves parmi ces 3 solutions.

Remarques et décisions du conseil :

- *Mme Le Bronec précise que Votil est payant via PrimoT. Les parents FCPE informent que le financement peut être pris en charge par la FCPE sous forme de frais d'association, ce à quoi Mme Le Bronec couvrira si besoin.*
- *Vote à main levée : résultat utilisation de Votil à l'unanimité.*
- *Mr Jautrou demande si on bascule tout dans le numérique ou est-ce qu'on peut faire un système mixte. Mme Hayes informe que le choix du type de vote (urne /correspondance / vote électronique / solution mixte) sera soumis au vote des membres du conseil d'école lors du 3^{ème} conseil d'école.*

Point n° 5 : Sécurité des élèves et du personnel

- **PPMS unifié** : Il a été validé par l'équipe de circonscription le 8/01/2026 et transmis à la mairie.
- **Un exercice PPMS Risque Majeur (RM)** aura lieu jeudi 12 février 2026 conjointement avec l'école élémentaire. Cette fois, ce sera Mme Merrien qui déclenchera l'alerte. La municipalité sera présente pour s'assurer du bon fonctionnement de la centrale PPMS. Une information a été donnée aux familles rappelant les bons réflexes en cas de risque majeur.

Les parents demandent si les exercices sont faits sous forme de jeu avec les enfants de maternelle.

Mme Hayes précise que cela est le cas pour le PPMS AI. Pour le PPMS RM, le scénario est moins anxiogène car les enfants vont continuer leurs activités comme d'habitude et en seront moins impactés.

- **Un 2^{ème} exercice incendie** aura lieu en mars avec présence d'aléa.

Les parents précisent que les exercices incendie sont angoissants pour les enfants quand ils ont lieu sans avoir été prévenus comme cela s'est passé la veille à la cantine. Ce à quoi, les enseignants répondent qu'ils rassurent les enfants dans ces cas-là de retour en classe.

- **Registre DUERP** : Le Document unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est obligatoire dans toutes les entreprises et constitue une priorité cette année à l'Éducation Nationale. Pour réaliser le DUERP, il faut d'abord recenser et évaluer les risques présents dans l'entreprise. Le résultat de l'évaluation des risques sont ensuite consignés dans le DUERP. Une réflexion est d'ores et déjà engagée auprès de l'équipe enseignante pour répertorier les risques professionnels encourus à l'école.
- Madame Hayes pose une question sécurité à la municipalité : « Les ATSEM ont suivi une formation certifiante concernant les produits d'entretien. Certains produits utilisés à l'école seraient dangereux pour les utilisateurs. Qu'est-ce que la mairie envisage à ce sujet ? »

Mme Le Bronec précise que le 6 février, les produits d'entretien présents dans les classes ont été retirés pour être rangés dans des endroits auxquels les enfants n'ont pas accès pour être conforme à la réglementation.

Mr Jautrou demande si ces produits peuvent être utilisés dans les classes sans danger pour les enfants. Mme Le Bronec précise que seul le stockage n'est pas autorisé dans les classes mais que l'utilisation ne pose pas problème quand les produits sont utilisés le soir, les enfants peuvent revenir le lendemain sans danger. Mr Jautrou demande ce qu'il se passe si le produit n'est pas rincé. Mme Le Bronec précise que les ATSEM savent comment utiliser ces produits grâce à ces formations qui sont obligatoires.

Les enseignants informent qu'il y a une inquiétude de la part des ATSEM au sujet de leur santé. Mme Le Bronec précise qu'il y a un risque lors de la manipulation mais pas dans l'utilisation, on peut rassurer les ATSEM. La formation avait pour but de les sensibiliser sur les risques encourus lors de la manipulation de ces produits mais aussi de savoir comment les utiliser pour se protéger, elles ont eu une certification à passer à la fin de la formation. Il y aura une réunion prochainement avec l'ensemble des agents communaux concernés.

Point n°6 : Partenariat école-mairie (budget-travaux-ATSEM)

- **Budget** : Madame Hayes questionne la municipalité concernant le budget de 2026. Les élections municipales vont-elles retarder l'adoption du budget ?
➤ *Mme Le Bronec précise que le budget sera voté le 5 mars. Dans les prévisions il n'y a pas de changement, les demandes ont été validées et sont inscrites dans les lignes budgétaires.*

- **Travaux réalisés** : Un défibrillateur a été installé dans les locaux de l'école maternelle. Mme Hayes remercie la municipalité et rappelle que cet équipement est obligatoire. Les dalles de plafond endommagées ont été remplacées ; réparation de fermetures de porte. Les travaux concernant l'électricité et de plomberie sont régulièrement réalisés tout au long de l'année, ce qui est très apprécié par les usagers de l'école. Il y a de moins en moins de demandes de travaux grâce au suivi des travaux et à l'efficacité des services techniques.

- *Les parents demandent si des ateliers de premiers secours sont présentés aux élèves pour qu'ils apprennent les gestes de premiers secours.*

L'équipe enseignante répond que des actions de prévention sont réalisées dans l'école, notamment sur les dangers domestiques avec l'expo MAIF pour apprendre à se protéger et avec les pompiers pour « apprendre à porter secours ». Il s'agit plutôt en maternelle d'être capable de donner l'alerte, l'apprentissage des gestes de premiers secours est au programme du cycle 2.

Les parents demandent s'il y a un suivi et une surveillance hebdomadaire des défibrillateurs. Mme Le Bronec répond que les défibrillateurs font l'objet d'un contrat de maintenance.

- **Travaux à venir :** Mme Hayes demande où en sont les aménagements du jardin ? La pose des assises extérieures est prévue prochainement dans la petite cour. Mme Rolde, l'artiste avec laquelle nous collaborons pour le projet fresque demande s'il est possible de boucher certaines aspérités sur le mur avant la peinture de la fresque. Il faudrait également prévoir une casquette sur le mur de la petite cour pour protéger la future fresque murale. Madame Hayes questionne la municipalité sur l'installation d'un TNI en C6 pour la rentrée 2026.
 - *Concernant les travaux d'aménagement du jardin, Mme Le Bronec répond que le projet est inscrit au budget 2026 mais qu'il a pris du retard à cause des Bâtiments de France.*
 - *Concernant le lissage des aspérités du mur, Mme Le Bronec répond qu'il faut faire une demande de travaux, elle précise que le mur a déjà été peint, Mme Rolde devra repeindre par-dessus l'enduit de bouchage.*
 - *Mme Le Bronec confirme qu'un TNI sera installé en classe 6 à la rentrée 2026 (il est inscrit au budget).*
- **ATSEM :** Maryse Chanca part à la retraite le 13 février 2026. L'équipe enseignante souhaite exprimer sa profonde gratitude pour son dévouement exemplaire au sein de l'école et auprès des enfants depuis 18 ans. La mairie a recruté Sollen Bourreau pour le remplacement de Maryse. Elle est déjà connue des enfants et des familles, nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe. Andràea El-Kazzaz est actuellement en congé maternité. La mairie a recruté Marie Homs pour la remplacer en classe 6 jusqu'à la fin de l'année scolaire. Un recrutement aura lieu si l'ouverture de la 7^{ème} classe est confirmée.
 - *Concernant les ATSEM : Mme Le Bronec informe que les candidatures ont été nombreuses : « Nous avons reçu 80 candidatures et au moins 19 personnes. Mme Bourreau n'a pas le diplôme d'ATSEM mais elle a un très bon rapport avec les enfants et a deux ans pour passer le concours si elle le souhaite ». L'équipe est ravie de l'accueillir.*
 - *Les parents demandent « Est-ce que Maryse sera présente à la kermesse pour que les anciennes familles lui fassent un cadeau ? ». Mme Hayes confirme que Maryse sera conviée suite à cette demande.*

Mme Le Bronec précise que Marie Homs était en deuxième position pour le poste de remplacement de Maryse, ce pourquoi elle a été recrutée sur le poste de Mme El-Kazzaz. Mr Jautrou indique que « Mélanie, l'ATSEM qui a remplacé Marianne Quelo était aussi très professionnelle et agréable ». Mme Le Bronec confirme qu'un recrutement est toujours un exercice compliqué, l'objectif était de recruter une personne compétente et qui s'intègre à l'équipe en place.

Point n° 7 : Réorganisation du départ vers le périscolaire

Le départ des enfants de la maternelle posait problème lors du passage par le couloir de l'école élémentaire (encombrement dans le couloir, les maternelles et les élémentaires se mélangeaient ce qui posait des problèmes de sécurité). Nous avons expérimenté le départ des enfants 5 minutes avant l'ouverture du portail, de sorte que les élèves de maternelle ne croisent plus les élèves d'élémentaire. Le bilan est satisfaisant. Les élèves de l'élémentaire sortent à 16h15 de leur classe. Les portails de l'école maternelle doivent impérativement être ouverts quand les enfants fréquentant l'ALSH ne circulent plus côté maternelle pour des raisons de sécurité. S'il y a du retard, l'ALSH patiente le temps nécessaire pour éviter le croisement avec les élèves de l'élémentaire et avec les parents.

Madame Hayes propose de faire figurer cette réorganisation dans le règlement intérieur pour des raisons de responsabilité en cas d'accident car les enseignants sont responsables des enfants jusqu'à 16h15. Ce serait l'ALSH qui deviendrait responsable de la sécurité des élèves inscrits au périscolaire à partir de 16h10 si cette organisation est retenue.

Remarques et décisions du conseil :

Mme Le Bronec ne souhaite pas que cela soit noté dans le règlement de l'école sans que cela ait été validé par la direction de « enfance jeunesse de la CCTVI » et par l'inspectrice en amont, car il y a un transfert de responsabilités (pour des questions d'assurance et de temps de travail des animateurs). » Mme Hayes précise que cela n'impacte pas le temps de travail des animateurs et demande qui doit contacter la direction du service enfance et jeunesse. Mme Le Bronec va informer la direction du service en question et Mme Hayes va demander à la direction de l'ALSH de faire la démarche.

Mme Le Bronec précise que quand les travaux du jardin seront terminés, les enfants pourront passer par l'extérieur et que le problème de circulation dans l'école élémentaire sera réglé. La solution des 5 minutes de décalage peut être temporaire pour une année scolaire complète environ.

Point n° 8 : Projets pédagogiques

➤ **Les projets réalisés depuis le dernier conseil d'école :**

- **Sortie d'automne dans le parc du château de Vaugrignon à Esvres** pour toutes les classes le 10 novembre 2025. Monsieur Barthélémy, propriétaire du château a accepté d'ouvrir le parc aux élèves de la maternelle. Les PS et MS des classes 1/2/3/6 y sont allés le matin et les GS et MS-GS des classes 4/5/7 l'après-midi. Nous remercions Monsieur Barthélémy pour son accueil. Le parc est magnifique et accessible à pied, ce qui a permis à la coopérative scolaire d'économiser les frais de transport mais aussi de découvrir le patrimoine architectural de la commune. Dans le parc, les élèves ont pu observer une grande variété d'arbres, plusieurs points d'eau et ont découvert le château et son jardin. Ils ont pu collecter feuilles, fruits et autres trésors de la nature et réalisé des activités de land art. L'équipe enseignante souhaite renouveler l'expérience en avançant la date de sortie pour profiter davantage des couleurs automnales.
- **Sorties à la médiathèque 1 fois par période.** Les PS débiteront la fréquentation de la médiathèque en période 4. Les classes peuvent y emprunter des livres et bénéficient d'une animation lecture par un lecteur bénévole.
- **Intervenantes « Lire et faire lire ».** Madame Isabelle Van Laere intervient en C3 pour des lectures plaisir auprès des MS en petits groupes depuis le mois de novembre. Depuis, l'école accueille deux nouvelles bénévoles : Madame Isabelle FAGES en C6 et Elisabeth Mériquet en C5. Tous les MS de l'école bénéficient ainsi de ce projet lecture intergénérationnel.

Mme Court-Fortune précise que Mme Von Laere est une personne très dynamique qui gère très bien les petits groupes de lecture et que c'est elle qui a permis le recrutement des deux nouvelles intervenantes.

- **Chants de Noël :** Tous les élèves de l'école se sont rassemblés dans la salle de motricité pour un beau moment de convivialité. Chaque classe a chanté un ou deux chants aux autres classes et l'ensemble des élèves ont entonné un canon en 2 groupes et le fameux « petit papa Noël ».
- **Liaison GS-CP :** Les CP sont venus lire dans les classes de GS en décembre et en janvier. Une belle façon pour les CP de valoriser leur travail auprès de leurs camarades de maternelle et pour les GS, une belle occasion de se motiver à aller au CP l'année prochaine et apprendre à lire.

Les enseignants précisent que les lectures des CP dans les classes de GS sont des moments d'échanges très enrichissants.

- **Ecole et cinéma :** Toutes les classes ont assisté au visionnage de la série de 3 courts métrages iraniens « Les contes de la mère poule » au cinéma Le Générique de Montbazou. Trois histoires pleines de tendresse et d'émotion dont les héros sont fabriqués à partir de tissu, de laine ou de papier découpé. Les trois animations mettent en scène la force de l'amour maternel, la solidarité et l'entraide. Les enfants ont pu reparler de ces sentiments et de ces valeurs en classe.

Les enseignants informent que les enfants ont bien apprécié les films et un travail riche peut être réalisé par la suite notamment sur les émotions et le lien entre le réel et l'imaginaire.

- **Action de prévention « arrêt tétine, pouce, biberon » le 30/01/2026** : Mme Lhomer, maman d'élève et orthophoniste est intervenue dans les deux classes de PS pour expliquer aux enfants les conséquences de la tétine, du pouce ou de tout autre objet dans leur bouche. Elle a utilisé une marionnette en forme de bouche et des photographies pour leur montrer ce que cela provoque. Elle a également lu l'histoire « *La tétine de Nina* » pour qu'ils prennent conscience que la tétine empêche de bien parler. Enfin, les enfants ont pu déposer leurs tétines inutilisées dans la boîte à tétines pour les encourager à arrêter. Mme Lhomer a également proposé un échange sur ce sujet avec les parents intéressés autour d'un café des parents à la sortie de l'école.
- **Visite des expositions photographie à la médiathèque** : La classe 1 (PS) de Mmes Hayes et Gaignerot et la classe 4 (GS) de Monsieur Jautrou sont allées découvrir l'exposition « Givrée », photographies de l'association esvrienne Objectif images et l'exposition « Street Art », photos de Jean-Claude Plault, esvrien également. Cette visite a permis aux élèves d'enrichir leur culture artistique en découvrant l'univers de la photographie, d'autant que les thèmes proposés s'ancrent dans le projet pédagogique de cette année scolaire, « la fresque murale » sur le thème de la forêt. Ils ont pu admirer des clichés de la nature en hiver, et des fresques de Street art existantes pour se projeter dans leurs futures réalisations.

Mr Jautrou précise qu'un parallèle pédagogique peut-être fait entre les photographies de l'exposition Street art et le travail en classe sur les peintures rupestres. Les GS ont aussi pu percevoir la notion d'échelle entre les peintures et la réalité. Mme Gaignereau explique que les PS ont davantage apprécié les photos de l'exposition « givré » qui leur ont plus parlé que celles de l'exposition « Street art » plus abstraites pour eux.

- **Poursuite de la pratique de la classe dehors dans les classes 1/2/4/5 et 7**. Découverte de l'environnement, réinvestissement des apprentissages dans un autre cadre que celui de la classe, ouverture sur les autres. Merci aux parents qui accompagnent les classes et sont d'une aide précieuse.

➤ **Les projets à venir :**

- **Accueil d'une illustratrice, Gaëlle Duhazé**, dans le cadre du festival du livre jeunesse organisé par la CCTVI. L'illustratrice interviendra le 17 mars prochain dans les deux classes de PS.
- **CARNAVAL le vendredi 20 mars 2026**
- **Ecole et cinéma** : « *Entrez dans la danse* » au cinéma Le Générique de Montbazou.
- **Prévention sécurité** avec l'exposition MAIF « Prudent contre les accidents » du 23 au 27 mars.
- **Projet fresque murale** avec l'intervention de l'artiste plasticienne Olivia Rolde. Du 30 mars au 10 avril : travail préparatoire dans la salle de motricité pour la réalisation de gabarits. Puis mise en peinture après les vacances de printemps du 27 avril au 12 mai. L'équipe enseignante est actuellement en recherche de subventions pour financer ce projet et organise un appel aux dons via la plateforme « La trousse à projets », agréée par l'éducation nationale.

Les parents demandent si une commission est prise par le site, M. Jautrou informe que c'est un site de l'éducation nationale qui ne prend pas de commission. Il demande aux parents si la FCPE peut relayer l'information sur les réseaux sociaux. Les parents confirment que cela sera fait d'ici peu.

- **Collecte des Restos du cœur** : action citoyenne de solidarité
- **Liaison crèche / maternelle** : accueil des enfants de la crèche en mai. La date reste à définir.
- **Portes ouvertes** le samedi 30 mai.

Les parents demandent si les associations de parents d'élève peuvent être présentes pour se faire connaître auprès des futures familles (stand ou café des parents). Mme Hayes confirme que leur présence est la bienvenue et reviendra vers eux pour leur expliquer l'organisation.

- **Poursuite de la liaison GS/CP** (lectures + visite des classes de CP + rencontres sportives)

- **Usépiades** à Sorigny le 2 juin
- Intervention de Mme Quilliet, dermatologue, dans le cadre du parcours éducatif de santé pour une **prévention « protection solaire »** avec les MS et GS en juin.
- **Spectacles de musique** début juin. Mme Kim Bonora a été recrutée pour le remplacement d'Anne-Sophie, actuellement en congé maternité.

Mme Le Bronec précise que le recrutement des dumistes est compliqué, les candidats manquent car le métier est précaire.

- **KERMESSE** de l'école le vendredi 12 juin. Une réunion a eu lieu en janvier pour organiser cette fête avec les parents d'élèves. Un groupe de parents se mobilise aux côtés des enseignants, merci à eux.

La FCPE se réjouit que de nombreux parents se sont portés volontaires pour l'organisation de la kermesse.

- **Sorties de fin d'année** : forteresse de Montbazou pour les C4/7 et à déterminer pour les autres classes.

Point n° 9 Questions diverses :

Les familles n'ont fait remonter aucune question aux parents élus.

La municipalité a répondu aux questions de l'équipe enseignante lors des sujets évoqués à l'ordre du jour.

Point n° 10: date du prochain conseil d'école

Le dernier conseil d'école aura lieu le 23 juin 2026 à 18h30

Fin du conseil d'école à 20h30